Jain en concert à l'Arena de Trélazé

Après Mûrs-Erigné en novembre, Jain, la nouvelle étoile pop-indé de Spookland et déjà disque d'or, se produira le 18 avril, à 20 heures, à l'Arena Loire de Trélazé. L'artiste, qui a sorti son premier album « Za-naka » en novembre, emmène son public dars des contrées musicales nublic dans des contrées musicales hors du commun. Ayant sillonné le monde toute son enfance, la diversité des pays et des cultures qu'elle a rencontrée se retrouve dans sa mu-sique, voyageant entre pop, électro, reggae et soul. Tarif : 35 €. Réservations sur ospectacles.fr et dans les points de ventes habituels.



Janvier	19	20	21
Orléans	+0,05	+0,04	-0,0
Saumur	+0,23	+0,22	+0,2
Les Ponts-de-Cé	+0,26	+0,29	+0,3
Montjean-sur-Loire	-0,32	-0,28	-0,30
Ancenis	-1,22	-1,17	-1,20

SERVEUR TÉLÉPHONIQUE .es prévisions d'Orléans à Ancenis 0825 150 285 (0,15€ la minute)

LA COTE DE LA MAINE Hier, au pont de la Basse-Chaîne

► Musique

Total des votes : 510

Pascal Rophé adoubé par l'ONPL



Pascal Rophé

Pascal Rophé, directeur musi-cal de l'Orchestre national des Pays de la Loire (ONPL) a été reconduit jusqu'en 2020. Antoine Chéreau, vice-président du Conseil régional, souligne : « C'est un gage de stabilité musi-cale, une aventure qui continue sur la base de la confiance et de la constance. Pascal Rophé est une personnalité musicale forte. Il a apporté l'apaisement néces-saire au bon fonctionnement d'un tel orchestre et lui confère une aura que ce dernier mérite. Nous sommes fiers d'avoir un chef francais, ce qui est rare, et heureux de sentir que l'ONPL est devenu un peu son orchestre ».

Formation

Les Compagnons du devoir ouvrent leurs portes



Les Compagnons comptent plusieurs maisons en Anjou

Du 27 au 29 janvier, les 42 mai-Du 27 au 29 janvier, les 42 maisons de Compagnons du devoir réparties sur la France ouvriront leurs portes au public de 9 h 30 à 17 h 30. Le siège régional se trouve à Angers au 25, bou-levard Copernic. Les Compa-gnons comptent plusieurs mai-sons en Maine-et-Loire : deux à Angers, une à Cholet et une à Saumur Objectif de res portes a Angers, une a Cholet et une a Saumur. Objectif de ces portes ouvertes: faire découvrir aux jeunes collégiens, lycéens et étudiants en quête d'orienta-tion professionnelle, mais aussi à leur famille, les 29 métiers en-seignés au sein de l'association.



Les mauvaises affaires du scientologue

Le sort de 14 sociétés appartenant à un cadre de la Scientologie d'Angers va être bientôt jugé devant le tribunal de commerce.

Jean-Yves LIGNEL

jean-yves.lignel@courrier-ouest.com

ême si elle se tient à huis clos, l'audience du 25 janvier du tribunal de commerce d'Angers sera surveillée de près. Les juges du commerce y dé-cideront d'une procédure collective engagée au nom de la SARL STIRCA et de 13 sociétés civiles immobilières (SCI) en redressement judiciaire de-

(SCI) en redressement judiciaire de-puis juillet 2015. Ces sociétés ont pour point commun d'avoir une même adresse de siège social, située au 28 rue Guitet, dans la Doutre à Angers et d'être dirigées par un même gérant, un Angevin de 65 ans, ancien responsable d'une entreprise de traitement de char-pente, et habitant dans une com-

pente, et habitant dans une com-mune du sud d'Angers. Le passif est lourd, le total des créances atteignant plus de 14 mil-lions d'euros. Ces créances sont, pour la plupart, des hypothèques détenues par des banques, mais quelques par-ticuliers réclament aussi leur argent. Anecdotiquement, leur liste laisse apparaître le nom d'un conseiller de Nicolas Sarkozy, Hugues Anselin, auquel notre justiciable doit près de 200 000 €...

Le bouillon dépasse les 14 millions d'euros

Il faudra bien de la patience aux juges pour comprendre quelque chose dans le fatras de prises d'inté-rêts qui se croisent dans toutes ces SCI, sans toutefois perdre de vue qu'elles ne sont que la partie visible d'un patrimoine immobilier énormément plus vaste.

ment plus vaste.
L'intéressé gère ainsi une cinquantaine de SCI dans toute la France.
Pour le seul département de Maineet-Loire il possède, via ses sociétés
ou en nom propre, 70 appartements,
deux maisons, des locaux commerciaux et des parkings...
Ce gros patrimoine foncier n'a pas

Ce gros patrimoine foncier n'a pas été amassé sans dégâts : aux Ponts-de-Cé, mais aussi à Paris, dans les Bouches-du-Rhône... l'Angevin fait



Angers, boulevard Carnot, hier. La Scientologie occupe à Angers un très bel hôtel particulier qui est une « vitrine » pour l'organisation A Nantes, elle n'a même pas de local. Photo CO - Laurent COMBET.

des gouffres financiers. L'une d'entre

la SCL IIF a bénéficié d'im-

l'objet de plusieurs procédures, certaines au pénal, pour des opéra-tions immobilières litigieuses. Dans plusieurs dossiers, il lui est reproché d'avoir profité de l'ignorance des vendeurs pour acquérir à vil prix de très belles demeures, grâce à des montages juridiques pour le moins baroques, comme la vente à réméré (1). « Il profite de ce que personne ne connaît rien au réméré, témoigne Pa-trick Amate qui est, depuis plusieurs années, en procès après avoir vendu, justement à réméré, un très beau mas provençal entre Marseille et Marignane. C'est une gestion avec des cavaleries d'hypothèques. Il a plongé certaines victimes dans la misère. » Business is business : toutes les entre-prises de cet Angevin ne sont pas

portants transferts financiers juste quelques semaines avant le place-ment en redressement judiciaire des autres. Sage précaution : la SCI n'est plus au nom de son gérant, mais à celui de sa compagne... Mais tout cela ne serait rien d'autre que la vie ordinaire des affaires s'il n'y avait la personnalité de l'inté-ressé. Membre de la Scientologie depuis plus de trente ans, il a atteint le grade de « Operating Thetan VII » (2) ce qui en fait un responsable de

tout premier plan. C'est cette proximité entre la vie immobilière et la secte qui suscite des craintes et qui a soulevé les ré-centes « interrogations » de la Ligue des Droits de l'Homme dans un ar-

ticle de son blog. La Scientologie s'en défend, même si les coïncidences sont pour le moins troublantes. « L'église est une chose. Les procès de nos paroissiens en sont une

autre, nous expliquait hier la porte-parole de la Scientologie d'Angers, Chantal Lebrun. Nous n'entrons pas dans leurs affaires personnelles. Il ne faut pas tout mélanger. »

À SAVOIR

(1) Le réméré est un contrat de vente, établi devant notaire, qui garantit au vendeur la possibilité de racheter son bien immobilier, un peu à la manière des monts de piété. Même s'il est toujours prévu par le code civil, ce montage juridique est très ancien et pratiquement plus usité aujourd'hui. (2) Dans la hiérarchie de la

Scientologie, établie par le fonda-teur L. Ron Hubbard, les Thetan (les cadres du mouvement) sont « cacadres du mouvement) sont « ca-pables de remplir des missions interga-lactiques » et « parviennent un jour au contact de la divinité ». Chaque grade de thetan (il y en a 8 en tout) s'ob-tient au prix de coûteuses formations et d'une soumission aveugle aux in-jonctions de la secte.

« La Scientologie connaît de grands revers »

Serge Blisko préside la Miviludes, l'organisme officiel chargé de la lutte contre les dérives sectaires. Il nous décrit un monde en pleine mutation...

Les sectes font moins l'actualité

qu'autrefois... Serge Blisko : « Il faut savoir qu'on assiste à une transformation de la dérive sectaire. En fait, le temps des grands mouvements, avec de vastes rassemblements folkloriques est totalement dépassé, d'autant que le public est bien informé désormais. . Au global et même si elles sont toujours très offensives, les grandes sectes, comme la Scientologie, sont en perte de vitesse, notamment en leur berceau, c'est-à-dire les États-Unis. La Scientologie subit actuelle-ment de grands revers en terme de crédibilité médiatique. La femme de l'acteur Tom Cruise en est devenue

l'acteur Tom Cruise en est devenue une ardente opposante. En France, c'est peu médiatisé. Mais aux USA, les répercussions sont considérables. • Où en est la Scientologie en France?
• Même en perte de vitesse, la Scientologie se caractérise par son prosélytisme, l'un de ses usages étant les considerations de la consideration convertir autrui à l'occasion d'un

test de personnalité gratuit. La Scien-tologie fait l'objet d'une surveillance constante de la part de la Miviludes. Nous avons établi des critères de dangerosité et ceux concernant la Scientologie sont éclairants : désta-bilisation mentale, exigences finan-cières exorbitantes, ruptures avec l'environnement d'origine, détourne-ment et fraudes économiques, opa-cité des circuits financiers... À Lyon, à Marseille, à Paris, la Scientologie a été plusieurs fois condamnée

Vous parliez d'une transforma-tion de la dérive sectaire...

Depuis plusieurs années, on assiste à l'atomisation de ces mouve ments qui sont bien plus sournois et insidieux qu'autrefois. Désormais, le danger se situe plutôt dans des petites entités de dix ou quinze per-sonnes, souvent des individus vulné-rables, réunis autour d'un pseudopasteur, d'un pseudo-thérapeute. Ces groupes sont très difficiles à dé-tecter, d'autant que leurs membres ont une vie professionnelle presque normale. C'est un véritable enjeu social. S'il n'y a plus de grands drames, comme celui de l'Ordre du temple solaire, il y a pratiquement tous les jours des décès par suicide ou par absence de traitement chez des gens

Serge Blisko préside l'organisme officiel luttant contre les dérives sectaires.

manipulés par des personnages sul-fureux et inquiétants. » Quel est le travail de la Miviludes ? « Notre travail est d'observer la mon-tée de mouvements, de les signaler à la justice ou de demander une surveillance auprès des forces de l'ordre. Ce peut être aussi de rassurer les

gens quand ils se trouvent dans une mouvance qu'ils ne comprennent pas. Mais nous sommes plus souvent des lanceurs d'alerte. Nous recevons plus de 2 500 signalements par an. Par le site internet, il est devenu très simple de contacter la Miviludes. «

Une association de soutien très spécialisée dans l'immobilier

La secte avance toujours mas-quée. Dans les statuts de l'Associa-tion Action soutien ASESCO, déposés en avril 2007 à la sous-préfec-ture de Saumur, il n'est pas précisé qu'ASESCO signifie Association spi-rituelle de l'église de Scientologie du Centre Ouest et qu'il s'agit donc de la Scientologie d'Angers, dont le siège social est au 6, boulevard Carsiege social est au 6, boulevard Car-not. Ces statuts auraient pourtant mérité un examen approfondi des agents préfectoraux, étant précisé que c'est le même Angevin aux mul-tiples SCI qui la préside. L'objet de l'association est clairement immobi-lier, puisqu'il s'agit de -fournir un sou-tien logistique à l'association spirituelle ASESCO ainsi qu'à ses membres par la mise à disposition arativite ou pour un nise à disposition, gratuite ou pour un loyer modique, de locaux sis à Angers ». Un article des statuts établit un lien évident avec les activités immobilières de son président : il y est écrit que « l'association pourra recevoir par apport de biens meubles ou immeubles affectés d'un droit de reprise ». Comme par exemple des maisons hypothé-quées. Ça tombe bien, il en a plein... La Scientologie dit tout ignorer et ne voit là « qu'une association de paroissiens pour soutenir leur église